



L'an deux mille vingt-trois le 6 du mois d'avril s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux après convocation légale du 31 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques
M. DE LIBERALLI David - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe
Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina - M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard - M. THOMAS Claude
Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. MORESE Yannick – M. FAGOT REVURAT Yannick – M. COLOMBI Philippe
Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice - M. FRANCOIS Vincent - M. IEMETTI Jean
Marc – M. BRIDARD Franck - M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain
M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude -M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali
M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia

Procurations : Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. RENAUD Claude à M. MOUGINET Dominique
M. MEVELLEC Mickaël à M. LAURENT Stéphane

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme MARANDE Carole -

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait : **49 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 46

Pouvoirs : 3

Excusés : 2

Votants : 49

Date d'affichage : 14 avril 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 49

Contre

Absentions :

GEMAPI

04/04/2023

Approbation et autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°1 – travaux de restauration de la Roanne et de ses affluents

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement de l'eau potable et de la GEMAPI, rappelle les travaux de restauration de la Roanne et de ses affluents et notamment le marché attribué à l'entreprise SW ENVIRONNEMENT pour un montant de 395 477.70 € HT

Vu la nature des travaux consistant notamment à restaurer les berges et affluents de la Roanne, qui impose une intervention en fonction des conditions météorologiques,

Vu la durée totale des travaux de 26 semaines qui va s'étaler sur une durée supérieure à 1 an tenant compte de la saisonnalité,

Vu le contexte inflationniste actuel,

Il est proposé de modifier l'article 7.2 du CCAP relatif aux modalités de variation des prix, en passant la révision annuelle à une révision mensuelle.

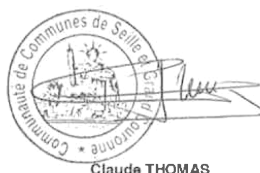
La formule de révision $C_n = 15.0\% + 85.0\% (TP01(n) / TP01(o))$ reste inchangée,

L'incidence financière globale de la variation des prix reste inchangée

Les membres de la commission consultative MAPA ont donné un avis favorable à cet avenant

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** l'avenant n° 1
- **Autorise** le Président à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise SW ENVIRONNEMENT sur avis de la commission consultative MAPA



CLAUDE THOMAS
2023.04.13 09:25:31 +0200
Ref:20230412_154202_1-1-O
Signature numérique
le Président